



L'Université permanente de Paris vous propose



- ▷ des conférences,
- ▷ des visioconférences, 
- ▷ des promenades commentées,
- ▷ et des ateliers.



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

QU'EST-CE QUE L'UPP ?



L'Université Permanente de Paris (UPP) propose un programme d'activités culturelles réparties sur trois sessions: printemps (de mars à juin), été (de juillet à septembre) et automne (d'octobre à décembre).

Ces activités, regroupées par filières thématiques, proposent des conférences en salle, des visioconférences, des promenades commentées, des ateliers et des visites guidées. Elles sont confiées à des spécialistes reconnu-es.

Vous découvrirez des conférences concernant les beaux-arts, le cinéma, la civilisation, l'histoire, la littérature, la musique, la paléontologie, la philosophie, la psychologie ainsi que des regards croisés entre beaux-arts et littérature.

Des promenades commentées assurées par nos guides conférenciers vous conduiront à (re)découvrir différents quartiers de Paris.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?



- être parisien·ne – résider à Paris depuis au moins 3 ans,
- être préretraité·e ou retraité·e à partir de 55 ans, ou en situation de handicap.

L'accès aux conférences est gratuit et se fait avec ou sans inscription, en fonction du programme. Les promenades commentées nécessitent une inscription préalable avec participation financière, variable en fonction de votre niveau d'imposition.

Si vous remplissez les conditions d'accès, une carte d'auditeur·trice annuelle vous sera délivrée gratuitement. Vous devrez la présenter à chaque activité ne nécessitant pas d'inscription préalable.

COMMENT S'INSCRIRE ?



Avant chaque début de saison, découvrez le programme détaillé de l'UPP dans sa brochure disponible dans les Centres d'action sociale d'arrondissement et à la boutique Paris Rendez-vous. Sélectionnez les activités auxquelles vous souhaitez participer sur le formulaire d'inscription intégré à la brochure et adressez-le avec les pièces justificatives requises au Centre d'action sociale de votre arrondissement.

Après traitement de l'ensemble des demandes, votre Centre d'action sociale vous délivrera les invitations pour la saison à venir, dans la limite des places disponibles.

La brochure et le formulaire de présélection sont également téléchargeables sur www.paris.fr

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022

(sous réserve de modification)

PRINTEMPS Sortie de la brochure à partir du mercredi 19 janvier 2022
..... Inscriptions à partir du mardi 1^{er} février 2022
..... Début de la saison lundi 7 mars 2022

ÉTÉ Sortie de la brochure à partir du mercredi 25 mai 2022
..... Inscriptions à partir du lundi 6 juin 2022
..... Début de la saison vendredi 1^{er} juillet 2022

AUTOMNE Sortie de la brochure à partir du mercredi 31 août 2022
..... Inscriptions à partir du lundi 12 septembre 2022
..... Début de la saison lundi 3 octobre 2022

Services loisirs

des Centres d'action sociale d'arrondissement

Arrondissement . Adresse Téléphone

CASVP Centre	8 rue de la Banque	01 87 76 22 02
CASVP 5	21 place du Panthéon.	01 56 81 73 73
CASVP 6	Mairie du 6 ^e • 78 rue Bonaparte	01 40 46 75 45
CASVP 7	Mairie su 7 ^e • 116 rue de Grenelle.	01 53 58 77 21
CASVP 8	Mairie du 8 ^e • 3 rue de Lisbonne	01 44 90 76 01
CASVP 9	Mairie du 9 ^e • 6 rue Drouot.	01 71 37 73 20
CASVP 10	23 bis rue Bichat	01 53 19 26 36
CASVP 11	130 avenue Ledru Rollin	01 53 36 51 27
CASVP 12	108 avenue Daumesnil.	01 44 68 62 65
CASVP 13	146 boulevard de l'Hôpital	01 87 76 13 13
CASVP 14	14 rue Brézin	01 53 90 32 00
CASVP 15	3 place Adolphe Chérioux	01 56 56 23 21
CASVP 16	Mairie du 16 ^e • 71 av. Henri Martin	01 40 72 18 53
CASVP 17	Mairie du 17 ^e • 18 rue des Batignolles	01 44 69 19 56
CASVP 18	115 bis rue Ordener	01 53 09 10 47
CASVP 19	17 rue Meynadier	01 40 40 82 00
CASVP 20	62-66 rue du Surmelin	01 40 31 35 00

